

qui occupait une fonction publique, il demanda comme dernier service la faveur d'un passe-port. Le père ne put contenir son émotion. Il n'osait refuser à son fils sa feuille de route, mais en même temps il le pressait de prêter serment, "comme l'ont fait tant d'autres bons prêtres", disait-il. "Ma conscience me le défend, répliquait l'abbé. Je reconnais le pape comme mon supérieur et père et le Souverain-Pontife me défend cette action." Les yeux courroucés du père cherchèrent encore, mais en vain, à fléchir la volonté du fils. Après une longue conversation: "Ne sais-tu pas, lui dit-il, que le papier que je t'ai remis peut me coûter la vie?" Sans prononcer une parole, l'abbé déchira le passe-port et en jeta les morceaux au feu. Père et fils s'embrassèrent quand même une dernière fois. L'abbé alla ensuite embrasser sa mère: "Mon pauvre enfant, mon pauvre enfant!" ce fut le dernier cri de l'amour maternel, et ce cri résonna longtemps dans le coeur affectueux du missionnaire.

M. Sigogne demeura deux ans en Angleterre, y exerçant d'abord le modeste métier de tourneur, et y remplissant ensuite les fonctions de précepteur dans une famille noble. Enfin les circonstances l'amènèrent au Canada.

* * *

L'abbé Sigogne arrivait en 1798 à la Nouvelle-Ecosse, et, avec l'approbation de l'archevêque de Québec, prenait bientôt possession de la mission acadienne de la Baie Sainte-Marie. Quarante-cinq ans s'étaient écoulés depuis la dispersion des Acadiens. En 1767, Jean Dugas, parti d'Annapolis, avait été le premier colon à revenir habiter ces rivages. L'année suivante, quelques compatriotes exilés aux Etats-Unis, pris de nostalgie, vinrent le rejoindre. En 1772, on comptait vingt-quatre familles à l'Anse-des-Leblanc et deux à la Pointe-de-